



Traité Chabbath

Michna 7 - Chapitre 1

בית שמאי אומרין, אין מוכרין לנוכרי ולא טוענין עימו ולא
מגביהין עליו, אלא כדי שיגיע למקום קרוב; ובית הלל מתירין

Beth Chamaï disent : on ne vend pas à un non-Juif [peu avant Shabbat], on ne l'aide pas à charger [son animal] et on ne lui met pas [une charge] sur l'épaule, à moins qu'il puisse arriver [avant Shabbat] à un endroit proche. Beth Hillel [le] permettent.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions